



Mère d'un enfant français malade habite au Maroc

Par **rymat**, le **17/03/2015** à **12:16**

bonjour,

je suis mère d'un enfant français malade qui habite avec moi au Maroc est besoin d'un diagnostic générale à l'hôpital Necker selon un médecin au Maroc, mais moi je n'avais pas la possibilité de y aller en France, parce que j'ai besoin d'un visa pour rentrer dans le territoire français, sachant que je suis encore mariée avec mon conjoint en France, et je n'avais aucun nouvel sur lui sa fait 8 ans, le consulat de France à refuser avant de me donner le visa, que dois-je faire pour l'obtention de visa.

cordialement.

Par **tourette**, le **13/04/2015** à **15:16**

Bonjour,

Vous devez vous rapprocher de l'hôpital Necker pour obtenir un rendez-vous avec le service. Envoyer une copie des examens de votre enfant ou un certificat médical du médecin qui décrira la pathologie de votre enfant et d'une demande de confirmation de diagnostic. Vous présenterez le rendez-vous avec votre demande de visa au consulat de France. Tous les hôpitaux de Paris ont un site internet et vous pouvez obtenir les renseignements en ligne.

Bon courage